Procès-verbal des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL de VILLARD-SALLET

Séance du 28 octobre 2026

Le vingt-huit octobre deux-mille vingt-six à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à la suite de la convocation adressée par Mr Le Maire, MESTRALLET Jean-Claude, le 08 octobre 2026

Présents : MM. MESTRALLET Jean-Claude, MESTRALLET Aline, DIAS MAGALHAES Sabine, ZANUTTO Pascale, MASSON Valéry, DUPRAZ Florence, COUTIER Nicolas, CADOUX Stéphane, FALCOZ Karin, MOLLOT Thierry, COTUGNO Jean-Pierre

Absent excusé :

La séance est ouverte à 19 H 30

Présence de 0 administré.

Conformément à l'article L-2121-15 du CGCT, il est procédé à la désignation du secrétaire de séance :
Madame Aline MESTRALLET est désignée secrétaire par le conseil municipal et accepte les fonctions.

Rappel de l'ordre du jour :

1) **Approbation CR du 16/09/2026**
2) **Bilan financier dossier « économie d'Energie mairie »**
3) **Délibération – entretien CTA**
4) **Délibération – Débat sur la protection sociale complémentaire**
5) **Délibération – SDES transfère de la compétence « éclairage public »**
6) **Délibération – DM pour passage d'écritures d'amortissement**
7) **Délibération – demande de subvention auprès de la Région**
8) **Point RH**
9) **Vidéoprotection**
10) **Point PCS**
11) **Dates à définir : Vœux de la municipalité, repas des ainés, noël des enfants**
12) **Questions et informations diverses**

I. Approbation CR du 16/09/2026

Rapporteur : Jean-Claude MESTRALLET

Le compte-rendu de la séance du 16 septembre 2026 est approuvé par l'ensemble du conseil municipal.

II. Bilan financier dossier « économie d'Energie mairie »

Rapporteur : Sabine DIAS MAGALHAES

Le coût final de l'opération est de 317 827.50€ HT (études, AMO, travaux + avenants, contrôles divers).
Les accords de subventions sont les suivants :

- Etat : 100 000€
- Région : 60 000€
- Département : 100 000€

Reste à charge de la commune en autofinancement : 57 827.50€

III. Travaux d'économie d'énergie du bâtiment Mairie : Bilan et délibération pour le contrat entretien des CTA

Rapporteur : Sabine DIAS MAGALHAES

Sabine DIAS MAGALHAES étant encore dans l'attente d'un devis ce point est reporté au prochaine CM.

IV. Délibération – Débat sur la protection sociale complémentaire (Délibération N°1)

Rapporteur : Aline MESTRALLET

Vu l'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique notamment son article 4,

Vu le Code Général de la Fonction Publique notamment son article L.827-12,

Vu le rapport de présentation sur le débat relatif à la protection sociale complémentaire des agents de la commune de VILLARD-SALLET

Monsieur le Maire de la commune de VILLARD-SALLET expose aux membres du Conseil syndical que dans le cadre de l'article L.827-12 du Code Général de la Fonction Publique, il est prévu que « dans les six mois suivant leur renouvellement général, les assemblées délibérantes des collectivités territoriales et de leurs établissements publics organisent un débat portant sur les garanties accordées aux agents en matière de protection sociale complémentaire. ».
Monsieur le Président présente les principaux enjeux de la protection sociale complémentaire.

Le Conseil syndical
Vu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DONNE ACTE du débat sur la protection sociale complémentaire des agents de la commune de VILLARD-SALLET.

V. Délibération – SDES transfère de la compétence « éclairage public »

Rapporteur : Valéry MASSON

Par manque d'information complémentaire ce point est reporté lors d'un CM début 2027.

VI. Délibération – DM pour passage d'écritures d'amortissement (Délibération N°2)

Rapporteur : Valéry MASSON

Afin de passer des écritures comptables pour sortir de l'actif de la commune la conduite d'eau potable « rue des célestins » rénovée en 2024 et ainsi céder celle-ci au syndicat des eaux de la Rochette (car compétence leur revenant) il convient de prendre la DM suivante :

- RI compte 21531 / 041 : +7 395.60€
- DI compte 204412 /041 : + 7 395.60€

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte la proposition.

VII. Délibération – demande de subvention auprès de la Région

Rapporteur : Valéry MASSON

Les demandes de subventions seront demandées auprès de la Région, dés réception des chiffrages pour les dossiers suivants ;

- Rénovation des appartements communaux

- Vidéoprotection

VIII. Point RH

Rapporteur : Aline MESTRALLET

Stéphane WEILL, agent technique en intérim depuis le 4 mai 2026, sera en CDD pour 6 mois à compter du 1er novembre 2026.

IX. Vidéoprotection

Rapporteur : Valéry MASSON

Un RDV est fixé en mairie le 11 décembre 2026 à 9h avec le pôle de la gendarmerie dédié sur ce sujet, afin d'avoir des informations quant au déploiement de la vidéoprotection.

X. Point PCS

Rapporteur : Sabine DIAS MAGALHAES et Valéry MASSON

Une réunion de travail est prévue avec les élus le samedi 21/11/2026 de 9h30 à 11h30.

XI. Dates à définir : Vœux de la municipalité, repas des ainés, noël des enfants

Rapporteur : tous les élus

Les dates retenues sont les suivantes :

a. Date vœux de la municipalité : samedi 23 janvier 2027 à 18h30
b. Date repas des ainés : date à définir par la commission animations en février 2027
c. Date noël est enfants : en attente réunion de travail de la commission animations
d. Beaujolais nouveau : vendredi 20/11/2026 à 19h au four communal

XII. Questions et informations diverses

Rapporteur : Jean-Claude MESTRALLET

a. Cérémonie 11 novembre

La cérémonie aura lieu au monument aux morts à 10h30, suivie d'un vin d'honneur à la salle polyvalente.

b. Formation des élus au défibrillateur

Suite à la mise en service du défibrillateur (qui se trouve au niveau du bloc boites aux lettres de la mairie), l'entreprise TEAMMEDICAL souhaite former tous les élus. Cette formation est prévue le mercredi 9 décembre à 19h30.

c. Rencontre Béatrice SANTAIS

Madame la Président souhaite rencontrer les élus. La date proposée ne convenant pas il sera proposé le 18/11/2026 ou le 09/12/2026.

d. Affouage

La commune, par voie, d'affichage va lancer la campagne d'affouage 2026/2027. Les personnes intéressées devront s'inscrire auprès du secrétariat de mairie.

e. Pétition PLUI

Une pétition est en ligne sur le site suivant : https://c.org/RMP2jLxP7y

f. Poubelle salle polyvalente et appartements communaux

Afin de faire face aux incivilités liées aux dépôts d'ordures non conformes dans le bac situé sur le parking de la mairie, celui-ci sera retiré.
Les locataires de la salle polyvalente et des appartements seront informés de la marche à suivre.

g. Atelier rénovation énergétique

Suite aux travaux de rénovation énergétique de la mairie effectués début 2026, la CC Cœur de Savoie organise un atelier destiné aux élus de Cœur de Savoie le mardi 17 novembre 2026 à 18h.

La prochaine réunion préparatoire est fixée au mercredi 18 novembre 2026 à 19h30.
Le prochain conseil municipal est fixé au mercredi 9 décembre 2026 à 20h (car à 19h30 formation défibrillateur).

En l'absence d'autres questions, la séance est levée à 21h30.

La secrétaire de Séance
Aline MESTRALLET
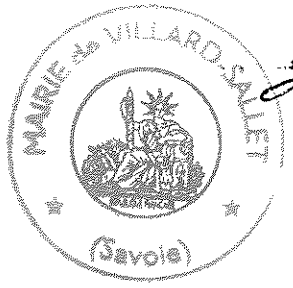
Le Maire
Jean-Claude MESTRALLET